

Approbation n° 26-064 du 24 mars 2026

Société : DANONE

Prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 18.000.000.000 €.

Nota :

Le prospectus de base incorpore par référence :

- certaines sections du document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2026 sous le n° D. 26-0063,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2025 sous le n° D. 25-0085,
- la section « terms and conditions » des prospectus de base qui ont reçu les visas n° 16-447 le 26 septembre 2016, n° 19-159 le 12 avril 2019 et des prospectus de base qui ont reçu les numéros d'approbation 20-135 le 9 avril 2020, 21-116 le 21 avril 2021, 22-159 le 18 mai 2022, 23-142 le 3 mai 2023, 24-085 le 28 mars 2024 et 25-083 le 28 mars 2025.